

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	8
Votants	44



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 047

Séance du 6 avril 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

L'an deux mille vingt-deux le six avril à 18 heures 30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des Fêtes de Vallière, au nombre de 36 sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 30 mars 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy ; BAUCULAT Annick ; COLLET-DUFAYS Céline ; DUCOURTIOUX Stéphane ; DUGAUD Isabelle ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; VERONNET Jean-Luc ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

DEBAENST Catherine à CHEVREUX Laurence ; BOUQUET Benjamin à DUGAUD Isabelle ; HAGENBACH Nadine à DUGAUD Isabelle ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; ROUGIER Bernard à DUCOURTIOUX Stéphane ; TERNAT Didier à BERTIN Valérie ; BONIFAS Marina à PRIOURET Denis ; FOUGERON Roger à LEGER Jean-Luc.

ETAIT ABSENT EXCUSEE : LABOURIER Dominique

Le budget du SPANC proposé tient compte de la proposition de reprise en régie intégrale du service, avec embauche d'un 0,75 ETP (emploi partagé avec le budget GEMAPI), des achats de matériel, mais aussi des contrôles un peu plus limités en recettes pour prendre en compte la montée en charge du service.

La proposition de budget primitif du budget annexe est jointe au présent rapport.

Présentation simplifiée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	26 922,13 €	70 - Produits des services	42 430,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 700,00 €	73 - Fiscalité	
65 Autres charges de gestion courante		74 - Subventions d'exploitation	
67 charges exceptionnelles	1 500,00 €	75 - Produits de gestion courante	
023 Virement	- €	77 produits exceptionnels	
042 Amortissements	321,93 €	042 Opérations d'ordre	
002 - Résultat reporté (déficit)	985,94 €	002 - Résultat reporté (excédent)	
TOTAL	42 430,00 €	TOTAL	42 430,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Résultat reporté (déficit)		001 - Résultat reporté (excédent)	3 639,68 €
21 - Immobilisations corporelles	3 961,61 €	021 Virement	- €
16 remboursement d'emprunt		10 Dotations et fonds divers	
042 Opérations d'ordre		042 Amortissements	321,93 €
TOTAL	3 961,61 €	TOTAL	3 961,61 €

Le Conseil communautaire DECIDE à l'unanimité :

- De valider le projet de budget primitif du budget annexe du SPANC pour 2022 tel qu'annexé.

CONTRE : 0

POUR : 44

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

20 AVR. 2022

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

